



VILLE DE TRILPORT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

DECISION DU MAIRE N° 2020/023

TARIFS 2021

Le MAIRE de la Commune de TRILPORT

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal du 12 juin 2020 autorisant le Maire à prendre certaines décisions, notamment dans son 2° point,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de procéder à une révision des loyers et de certains tarifs pour une application au 1^{er} janvier 2021.

DECIDE

ARTICLE 1 – d'appliquer les tarifs ci-dessous à compter du 1^{er} janvier 2021.

LOYERS

Le logement d'urgence 12 rue de Nanteuil (type T3) est fixé à **310.75** Euros

Le logement 10 rue de Brinches (type T4) est fixé à **392.08** Euros

Le logement 10 rue de Brinches (type T1) est fixé à **224.04** Euros

Le logement 8 rue d'Armentières (type T3+garage) est fixé à **428.70** Euros

Le logement 8 rue d'Armentières (type T1) est fixé à **157.25** Euros

Bâtiment industriel SOFEMI 10 rue d'Armentières est fixé à **336.06** Euros

Place de stationnement derrière la Mairie pour les commerçants **10** € par mois

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Commerçants occasionnels **4.00** Euros le mètre.

Commerçants réguliers **1.50** Euros le mètre.

Commerçants réguliers si raccordement électrique **2.00** Euros le mètre.

Semi-remorques **20** Euros le mètre.

Marché du vendredi place des fêtes et du dimanche devant la mairie 1 €
l'emplacement jusqu'à 6m50

Pour les cirques : **25** Euros par jour d'installation

Pour les manèges : **60** Euros par installation

Accusé de réception en préfecture
077-217704758-20201203-2020-023DEC-AR
Date de télétransmission : 04/12/2020
Date de réception préfecture : 04/12/2020

GYMNASE

Location du gymnase au syndicat du collège **127** Euros de l'heure (sur une base de 25h/an).

CIMETIERE

Concessions 15 ans : **130** Euros.

Concessions 30 ans : **260** Euros.

Case columbarium 15 ans : **260** Euros.

Case columbarium 30 ans : **520** Euros

Cavurne 15 ans : **400** Euros

Cavurne 30 ans : **650** Euros

PHOTOCOPIES

Tarifs des photocopies en noir et blanc :

Le tarif de la copie A4 est fixé à **0.20** centimes d'euros

Le tarif de la copie A3 est fixé à **0.40** centimes d'euros

STATIONNEMENT RESIDENTIEL

Les frais de dossier concernant l'obtention d'une carte de résident pour les habitants concernés sont fixés à **5 €**

LOCATION DE SALLES

SALLES	Tranches Horaires	Trilportais	Extérieurs à Trilport	Cautions
Salle des fêtes 180 personnes	Jour de semaine tarif horaire	21	42	1500
	Jour de semaine de 9h00 le matin à 9h00 le lendemain	250	500	
	Du samedi 9h au lundi 9h	420	840	
Cuisine		155	310	
Mini-club 80 personnes	Jour de semaine tarif horaire	16	32	1000
	Samedi 14h à 20h	85	170	
	Samedi ou dimanche 9h à 20h	125	250	
Vaisselle		100	200	200
Caution ménage OBLIGATOIRE				80

Accusé de réception en préfecture
077-217704758-20201203-2020-023DEC-AR
Date de télétransmission : 04/12/2020
Date de réception préfecture : 04/12/2020

CANTINE

Ressources mensuelles	Cat.	Prix du repas
Moins de 1677 €	1	3.30
1678 à 2128 €	2	3.45
2129 à 2579 €	3	3.55
2580 à 3029 €	4	3.65
3030 à 3480 €	5	3.80
3481 à 3999 €	6	4.00
4000 à 4999 €	7	4.15
5000 à 5999 €	8	4.40
6000 à 6999 €	9	4.60
7000 € et plus	10	4.80
Repas adulte		5.00
Communes extérieures		6.50

- **2 €** la prestation d'accueil méridien pour les enfants qui bénéficient d'un PAI
- **10 €** le repas de substitution (en cas de non-inscription préalable au service)
- Les enfants scolarisés au titre de la classe ULIS bénéficieront des tarifs CANTINE de Trilport

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Garderie écoles et Centre de Loisirs – Tarif par présence

Ressources mensuelles	Cat.	Famille 1 enfant	Famille 2 enfants	Famille 3 enfants et +
Moins de 1677 €	1	1.12	1.01	0.78
1678 à 2128 €	2	2.71	2.44	1.90
2129 à 2579 €	3	3.12	2.81	2.18
2580 à 3029 €	4	3.50	3.15	2.45
3030 à 3480 €	5	3.80	3.42	2.66
3481 à 3999 €	6	4.10	3.69	2.87
4000 à 4999 €	7	4.40	3.96	3.08
5000 à 5999 €	8	4.80	4.32	3.36
6000 à 6999 €	9	5.20	4.68	3.64
7000 € et plus	10	5.60	5.04	3.92
Communes extérieures	5.60 applicable uniquement pour le centre de loisirs			

- Garderie post étude : facturée à 50 % du tarif périscolaire
- Majoration de 5 € en plus du tarif appliqué en cas de non-inscription préalable au service
- Pénalité en cas de retard après fermeture de la garderie du soir : 3 € / enfant / 1/2h

CENTRE DE LOISIRS – Tarif à la journée

Ressources mensuelles	Cat.	Famille 1 enfant	Famille 2 enfants	Famille 3 enfants et +
Moins de 1677 €	1	4.20	3.80	3.00
1678 à 2128 €	2	6.70	6.05	4.75
2129 à 2579 €	3	8.70	7.85	6.15
2580 à 3029 €	4	10.65	9.61	7.52
3030 à 3480 €	5	11.40	10.28	8.04
3481 à 3999 €	6	12.35	11.16	8.77
4000 à 4999 €	7	13.10	11.83	9.29
5000 à 5999 €	8	14.30	12.93	10.19
6000 à 6999 €	9	15.30	13.83	10.89
7000 € et plus	10	16.30	14.73	11.59
Communes extérieures	17.00			

- une majoration de 50 % du tarif sera appliquée en cas de non inscription préalable au service

Pour les services CANTINE/PERISCOLAIRE/CENTRE DE LOISIRS :

Le tarif de la 10^{ème} tranche sera appliqué en cas de non-présentation de l'avis d'imposition sur le revenu et de l'attestation de paiement de la CAF

ETUDES SURVEILLEES

Le tarif forfaitaire est fixé à **23** euros par mois.

PASSEPORTS TEMPS LIBRE

Le tarif forfaitaire est fixé à **13** euros.

Pour certaines activités et/ou sorties un tarif sera appliqué en fonction de la nature, du coût et du lieu :

Tarif A : 5 € (ex : cinéma, activités sportives, musées)

Tarif B : 10 € (ex : parc animalier, accrobranches, escape game)

Tarif C : 15 € (ex : simulateurs, sports motorisés, parc de loisirs)

PARTICIPATION FRAIS DE SCOLARITE

Le montant de la participation des communes extérieures aux frais de scolarité de leurs élèves est fixé à **800** € par année scolaire.

ARTICLE 2 – Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

ARTICLE 3 – Le Maire et Monsieur le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

TRILPORT, le 3 décembre 2020

Le Maire,
Jean-Michel MORER



Accusé de réception en préfecture
077-217704758-20201203-2020-023DEC-AR
Date de télétransmission : 04/12/2020
Date de réception préfecture : 04/12/2020